

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association OA Oser Autrement, du 20 juin 2024 à 19H30 au Quartier 40/42 avenue de la Tranchée.

Présents : Stephane, Lamine et Elias ; Eric, Isabelle, Jean-Pierre, Alexandre. Véronique. Excusés : Martine, Marie et Chantal.

Ordre du jour et rapport moral :

Le rapport moral a été envoyé avec la convocation. Il comporte deux pages qui résument le projet de livre d'idées dont la publication est prévue en fin d'année. Les deux autres livres suivants sont évoqués. Le président rappelle l'objet de l'association.

L'assemblée décide de préciser et de détailler l'objet dans les statuts.

« Pour cela l'association met en place des rencontres selon l'approche systémique afin de faciliter des échanges d'avis et participer à l'analyse et à la réflexion sur l'évolution économique et sociale de la société française.

Elle assure à l'occasion de ces rencontres une publication d'idées qui ont vocation à répondre à l'objet de l'association. Elle assure la promotion d'avis des citoyens soucieux de contribuer au progrès de l'humanité par la conciliation du progrès technique et du progrès humain.

Elle propose des idées de sorties, des conférences, des balades pour harmoniser les relations de ses adhérents et contribuer à faciliter la détermination d'un consensus dans ses discussions ».

Le tarif de l'adhésion est discuté, l'association n'a pas de dépenses fixes en dehors des frais relatifs au site Internet, il est proposé et adopté à l'unanimité que la cotisation annuelle de 20 euros soit fixée à 15 euros pour l'année (juin 2024 à juin 2025).

Il est décidé de créer un groupe WhatsApp, utilisé pour informer plus facilement à propos de sorties et balades qui peuvent être décidées rapidement. Les réunions des adhérents continueront à être communiquées par courriel. Le président souhaite qu'il n'y ai pas de rappels de rendez-vous afin de limiter le nombre des envois et par respect pour les adhérents souvent inondés de messages divers et variés. Cela correspond à l'esprit d'OA viennent ceux qui en ont envie, la qualité d'adhérent se perd par l'absence répétée sans nouvelle (6 mois).

Il est proposé d'attribuer à tous les membres de l'association la qualité de vice-président puisqu'ils sont tous ambassadeurs de la marque OA et cela afin de faciliter leur contribution au recrutement de nouveau adhérents porteurs des mêmes valeurs d'amitié et de fraternité.

Il est proposé que le titre du prochain ouvrage Améliorons la Touraine devienne Réveillons la Touraine. Le président sera le chef d'orchestre, il propose que les contributions prévues soit compilées sous forme d'interview qu'il réalisera durant l'été et jusqu'à l'édition de l'ouvrage.

Point financier :

Stephane rappelle la dissolution prévue de l'association REP Rencontres et Echanges Professionnels et sa proposition de réaliser une donation du solde du compte de REP (dont il est président) vers le compte d'OA (lors d'une dissolution, il est interdit aux adhérents de l'association dissoute de se redistribuer l'actif qui doit faire l'objet d'une donation).

Le compte de l'association OA présente un solde de 10, 86 euros. Il sera prochainement alimenté par les cotisations des adhérents et la donation prévue. Le compte est géré par l'agence du Crédit Agricole de Tours située place Jean Jaurès et ne présente pas de frais de gestion. Il n'est pas délivré de carte bancaire ni de chéquier. Les paiements sont avancés par le président ou les membres du bureau et le trésorier ou le président réalisent le remboursement par virement par Internet, sans délai. Les justificatifs des dépenses sont scannés et conservés sur le site Internet dans un accès réservé aux membres du bureau.

Les dépenses se limitent aux frais de gestion du site Internet chez Hostinger (24,33 euros / an) et la location du nom de domaine (8,39 euros / an).

L'abonnement WIX a été résilié par Stephane et la souscription chez le nouvel opérateur a été réalisée pour un montant de 48,67 euros, soit pour deux ans. Ce dernier montant sera débité de notre compte dès que possible afin de réaliser le remboursement à Stephane. Ce changement permet de diminuer les charges annuelles de l'association qui passent de 87,59 euros (79,20 euros WIX et 8,39 OVH) à 32,73 euros (24,33 euros HOSTINGER et 8,39 OVH).

Il est convenu que les frais des futurs conférenciers pourront être pris en charge par l'association (invitation au dîner qui suit la conférence, transport et hébergement éventuel). Il n'est pas prévu d'indemniser les intervenants pour leur prestation de conférencier. Notre cadre devra rester familial et non commercial, d'intérêt général et notre capacité financière ne permettra pas d'organiser des événements plus importants.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

La prochaine conférence a été planifiée pour le jeudi 26 septembre. La présentation des deux intervenants est en cours de préparation par Martine et sera placée sur notre site Internet.

Élection du bureau.

Le bureau actuel est réélu à l'unanimité et comprend Elias, Lamine et Stephane

Les membres du bureau procèdent ensuite à la désignation des différents rôles :

Elias est le secrétaire, Lamine le trésorier et Stephane le président.

Le président se charge des formalités relatives à la mise à jour et à la déclaration des statuts à la Préfecture. Un rendez-vous sera pris avec le Crédit Agricole pour que le trésorier soit identifié cogestionnaire et vérificateur du compte bancaire.

L'assemblée se termine à 21h par le verre de l'amitié.

Fait à Tours, le 20 juin 2024

Le président

Stephane Gavriloff

Le secrétaire

Elias Ghosn

Le trésorier

Lamine Sarr

